Bailly informations
www.mairie-bailly.fr
N° 211
mars / avril 2015

Les Talents de Bailly

Invitée Carole Bressan

du 14 au 22 mars 2015

day by day
Mon épicerie en vrac
vos courses sans emballage, en quantité à la demande
BISCUITS SUCRES
CAFÉS ET THÉS
PETIT DÉJEUNER
BONBONS CHOCOLATS CONFISERIES
PÂTES ET RIZ
FRUITS ET LÉGUMES SECS
GRAINS DU MONDE
VINAIGRES ET HUILES
ÉPICES
ENTRETIEN MENAGER
SAVONS
HYGIENE
BOITES CONTENANTS ACCESSOIRES
CENTRE COMMERCIAL DU PARC MONTAIGNE
78330 FONTENAY-LE-FLEURY
FRANÇOIS VOUS ACCUEILLE du mardi au samedi :
9h45 - 12h45 / 15h - 19h
Tél : 01 30 58 35 86 - email : daybyday.fontenay@gmail.com

LES FERMES DE GALLY
Végétaux - Produits du Terroir
Fermes Ouvertes - Cueillette - l'Atelier Cuisine
lesfermesdegally.com
AGRICULTEURS & JARDINIERS
DEPUIS 1746

Du 5 au 28 mars 2015
LES RENCONTRES MOBALPA
1 CUISINE
À GAGNER PAR JOUR*
ET JUSQU'À 2 000 € OFFERTS**
MOBALPA
35, rue Carnot - 78000 VERSAILLES
www.versailles.mobalpa.fr - Tél. 01 39 51 40 38 - mathieu_collet_mobalpa@orange.fr

P.4 actualité

- Elections départementales
- Détecteurs de fumées
- Départ de Gérard Leduc
- Les Sentes de Bailly

- Inscription scolaire
- UPEB, qui es-tu ?
- Réhabilitation paysagère du cimetière
- Actions Solidaires

P.13 V.G.P.

- Du nouveau pour la collecte du verre

Dossier Spécial

- Baisse des dotations de l'État : un défi majeur pour notre budget

P.16 culture

- Carole Bressan, invitée des Talents de Bailly
- G. Stilton en visite à la Bibliothèque
- Festival de Musique
- Une expérience américaine

P.21 sports

- 21e édition du semi-marathon
- Basket-Ball de Bailly-Noisy le Roi

P.22 jeunes

- L'IEM
- eMaj

P.25 Retour en images…

P.27 Agenda

Bailly Informations
Bimestriel d'informations municipales

• Directeur de la publication : Claude JAMATI
• Rédacteur en chef : Anne BOSCALS DE REALS
• Assistante de rédaction : Isabelle LAMBERT
• Comité de relecture : Colette BAL-PARISOT
Colette LÉGER - Laurence MALLAT-DESMORTIERS
• Société éditrice : Mairie de Bailly 78870 BAILLY
• N° Commission paritaire : 42/97
• Régie publicitaire : Groupe Éditions Municipales de France/ ESER
Tél. : 01 48 12 00 20
• Conception, réalisation et impression :
Surf - 86 / 88 rue Thiers
92100 Boulogne-Billancourt - Tél. : 01 49 10 30 30
• Dépôt légal à parution • Crédits photos : droits réservés

La rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui lui sont envoyés.
Imprimé sur un papier 100 % recyclé.

éditorial

Nous aurons au cours des prochaines semaines plusieurs événements essentiels pour notre gestion locale :

- Le vote du budget communal, traduisant la réalisation de notre programme dans le cadre des contraintes liées à la politique gouvernementale.
- La préparation des élections départementales dans un contexte différent des précédentes : parité, nouveau découpage cantonal.

Le vote du budget communal s'effectuera en deux temps : le vote des taux d'imposition (taxes d'habitation et taxes foncières) lors du conseil municipal du 4 mars, et le vote du budget au conseil du 7 avril.

Les taux d'imposition de Bailly sont inchangés depuis 2002 et faibles par rapport à ceux de nos voisins. Quant à notre dette, elle n'est que d'environ 60 euros par habitant.

En fonctionnement, nos recettes annuelles provenant de l'État diminuent fortement (environ 100 000 euros). Nos dépenses, même si nous œuvrons au quotidien pour les contenir, doivent prendre en compte de nouvelles fonctions : administration du droit des sols, temps d'activités périscolaires, centre de loisir pour nos jeunes, dépenses sociales et honoraires de prestations juridiques. Quant aux investissements, ils sont à dimensionner conformément à notre programme : accès au très haut débit, plan numérique pour les écoles, entretien de notre voirie, accompagnement de projets (tram train, abords des programmes de logement).

Votre conseil municipal aura à délibérer dans le contexte décrit ci-dessus.

Quant aux élections départementales, elles sont primordiales. Le budget annuel du Conseil Départemental, en charge de missions de service public aussi importantes que le social et les transports, dépasse 1,2 milliards d'euros. Ne pas voter lors des élections et ne pas choisir ceux qui auront à gérer et orienter ce budget serait assez irresponsable.

Agissons ensemble avec discernement au cours des semaines à venir.

Claude Jamati
Maire de Bailly
Vice-Président de Versailles Grand Parc

ZOOM SUR …
Les élections départementales
LES 22 ET 29 MARS 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et permettent de désigner les membres du Conseil Départemental (ex-conseil général). Les Conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des Conseillers Départementaux.

Le mode d'élection des conseillers départementaux est également modifié. Lors des prochaines élections départementales, **deux conseillers départementaux seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours**. Les candidats se présenteront en binôme composé d'une femme et d'un homme. Cette disposition vise à poursuivre l'objectif de parité. **Élus pour six ans**, les conseillers départementaux seront désormais renouvelés en intégralité.

➡ Modalités d'élection :

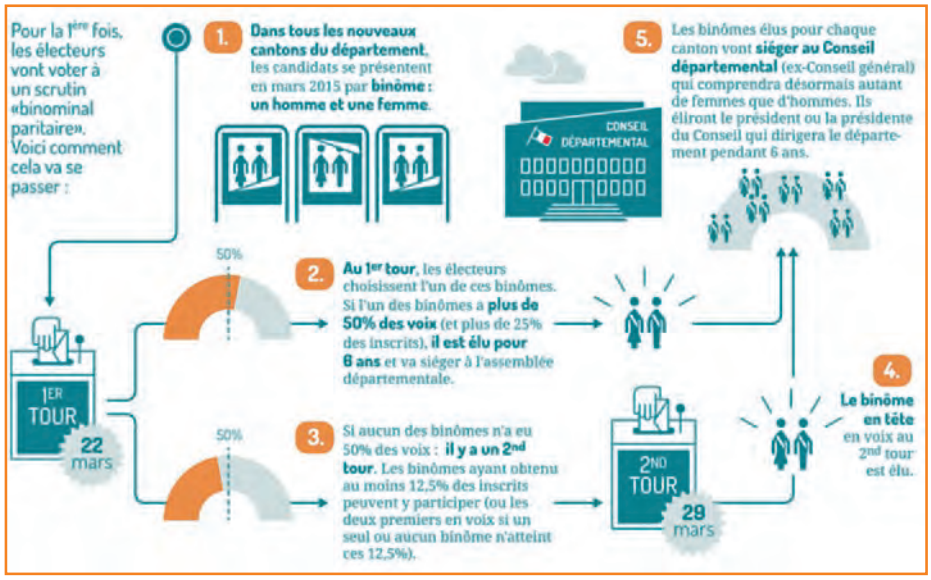

➡ Pourquoi il est important de voter ?

Les compétences du Conseil Départemental (ex-Conseil général) sont directement liées aux actes fondateurs de la décentralisation (lois de 1982 et 1983). Ceux-ci organisent la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État. Le Conseil Départemental devient **meneur en matière de politiques sociales et de gestion des infrastructures de proximité**. Parallèlement, la législation confie le pouvoir exécutif départemental au Président du Conseil Départemental.

Le deuxième acte de la décentralisation (lois entre 2002 et 2004) renforce les compétences des départements et les rend financièrement autonome.

Directement ou en partenariat avec les autres collectivités ou l'État, le Conseil Départemental intervient donc dans de nombreux aspects de la vie quotidienne. Il assure des missions spécifiques telles que :

1. L'action sociale en faveur des personnes âgées, des personnes handicapées (avec la création de la Maison du handicap et d'une nouvelle allocation, la prestation de compensation du handicap), de l'enfance et de la famille et des personnes en difficulté. Il a notamment à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale.

2. La voirie : construction et entretien des routes départementales. En application de la loi du 13 août 2004, certaines parties des routes nationales sont également transférées au département.

3. L'éducation : la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics mais également, depuis 2004, l'accueil, la restauration, l'hébergement ainsi que l'entretien général et technique dans ces collèges. À ces missions s'ajoutera celle du recrutement et de la gestion des personnels techniciens (ouvriers et service TOS) exerçant leurs fonctions dans les collèges.

4. La participation quasi exclusive au financement du service départemental d'incendie et de secours (Sapeurs-Pompiers).

5. L'aide au développement économique.

6. La gestion des musées départementaux, de la bibliothèque départementale, et celle des archives départementales (conjointement avec l'État).

7. La gestion des espaces naturels sensibles.

A Bailly, nombreuses ont été les aides financières du département qui ont contribué à l'aménagement de notre commune ces dernières années (aides correspondant à 1/3 du montant global en général) : Aménagement du Centre ancien (75 000 €), restauration de la façade de l'école élémentaire (150 000 €), chemin de Maltoute (39 000 €), rue du Plan de l'Aître et route de Fontenay (100 000 €), tomettes église (22 000 €), mise en lumière de l'église (12 500 €), parc de la Châtaigneraie (88 000 €), école maternelle (623 000 €), panneaux et gilets Pedibus (1 200 €), Chemin équestre (15 000 €), voirie (59 000 €), feux tricolores à LED (2 000 €).

Anne Boscals de Réals
Maire adjoint
Communication, Sécurité & Citoyenneté

PROCURATION MODE D'EMPLOI

Les échéances électorales se rapprochent et, le jour J, toutes les voix comptent. **Les 22 et 29 mars prochains**, certains d'entre vous ne seront peut-être pas disponibles pour se rendre à leur bureau de vote. Pas de panique ! Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix.

➡ Comment faire une procuration électorale ?

Cette démarche est gratuite et il n'est pas utile de se munir d'une demande de justificatif d'absence. Seule une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'absence est demandée (vacances, raisons professionnelles, formation…).

➡ Où établir sa procuration ?

En se rendant au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou bien au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. C'est à la personne qui donne procuration d'effectuer la démarche. L'imprimé est téléchargeable sur www.mairie-bailly.fr

➡ À qui confier sa procuration ?

Vous pouvez confier une procuration à un électeur de votre choix, mais il doit être électeur dans votre commune. Un même électeur ne peut détenir plus de deux procurations, dont une seule établie en France. La procuration peut être établie pour les deux tours du scrutin.

➡ Quels papiers prendre ?

Il convient de se munir d'une pièce d'identité, avec les noms, prénom, adresse et date de naissance du mandataire retenu. Une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais par précaution, il est préférable, pour ceux qui le peuvent, d'engager les démarches le plus tôt possible !

Détecteurs de fumées

OBLIGATION D'INSTALLATION À COMPTER DU 8 MARS 2015

Le Détecteur Autonome Avertisseur de Fumées (DAAF) est le moyen le plus adapté pour prévenir les risques liés aux fumées lors d'un incendie d'habitation. Alors que son efficacité a été prouvée dans de nombreux pays, la France reste très en retard avec moins de 1 % de foyers équipés.

La loi du 26 mars 2014 modifie la loi du 9 mars 2010, visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs autonomes avertisseurs de fumée (DAAF) dans tous les lieux d'habitation avant le 8 mars 2015, et clarifie les obligations de chacun des intervenants.
Ainsi, l'obligation d'installer au moins un détecteur normalisé dans le logement incombe à son propriétaire. Toutefois, seul l'occupant du logement (propriétaire ou locataire) devra veiller à l'entretien, au bon fonctionnement et assurer le renouvellement du dispositif.
Enfin, l'obligation d'installation du dispositif faite au propriétaire d'un logement loué au moment de l'entrée en vigueur de l'article 1er de la loi de 2010 peut être satisfaite soit par la fourniture d'un DAAF à son locataire, soit par le remboursement au locataire de l'achat du dispositif.

➡ Quelques chiffres

- 1 incendie toutes les deux minutes ;
- 10 000 personnes victimes chaque année ;
- Environ 500 décès par an, dont 30 % d'enfants ;
- 70 % des décès surviennent lors d'un incendie nocturne ;
- 1 % de foyers équipés en France, contre 89 % en Angleterre ;
- 70 % des décès sont dus aux fumées, on meurt asphyxié avant d'être brûlé.

➡ Pourquoi installer un détecteur de fumée dans son habitation ?

Un DAAF permet de détecter, dès le début du développement du feu, les premières fumées et ainsi d'avertir par un signal sonore puissant les occupants du logement, **notamment la nuit, lorsque le niveau de vigilance dans la maison est au plus bas**.

➡ Où installer le ou les détecteurs ?

- En priorité dans les couloirs qui serviront d'évacuation en cas d'incendie.
- En cas de maison à étages, il est indispensable d'équiper a minima la cage d'escalier, en implantant un DAAF en partie haute. En effet, la fumée monte et envahira en premier les étages empêchant ainsi l'évacuation des habitants.
- La protection optimale consistera à équiper les pièces de vie et les chambres.
- Il n'est pas recommandé d'équiper le garage, la cuisine et la salle de bain qui risquent de générer de fausses alarmes à cause de la poussière ou de l'humidité.

➡ Quel type de détecteur choisir ?

- En France ne sont commercialisés que des détecteurs photoélectriques.
- Les détecteurs interconnectables ou connectés à une centrale d'alarme peuvent être choisis pour de grandes habitations ou des logements de configuration complexe, empêchant l'audition du signal sonore d'un DAAF.
- Dès le déclenchement d'un DAAF, faites évacuer, le plus rapidement possible, les occupants de votre habitation.

Anne Boscals de Réals
Maire adjoint
Communication, Sécurité & Citoyenneté

DÉPART DE GÉRARD LEDUC

Gérard Leduc, notre Directeur des Services Techniques, est parti en vacances avec sa famille au Sénégal avant Noël. Il se réjouissait de cette petite période de congé pour faire une pause et se ressourcer, avant de reprendre un emploi du temps bien occupé dans son rôle. Le 26 décembre, il a été victime d'un accident de santé qui lui a été fatal. Il a été inhumé au Sénégal, où il voulait passer sa retraite.

Ce fut un grand choc pour tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié. Nous avons organisé une cérémonie le 7 février pour lui rendre hommage. Nous : sa famille, et aussi ses collègues et amis. Une centaine de personnes étaient présentes.

En 1977, Gérard Leduc a travaillé successivement à Sarcelles, Villiers le Bel et Loges-en-Josas. En 1985, il est embauché par Colette Le Moal à la mairie de Bailly comme adjoint technique. Il entreprend une formation d'ingénieur territorial. Le 1er janvier 1997, il est titularisé dans le grade d'ingénieur subdivisionnaire territorial.

Avec Colette Le Moal, Jean-Marie Convain, puis avec moi depuis 2008, en tant que maires de Bailly, Gérard Leduc a accompagné tous nos projets. Le bâtiment des communs de la Châtaigneraie a été restauré sous la direction de Gérard : c'est une de ses œuvres. Pendant près de 30 ans d'un beau parcours professionnel, Gérard Leduc a contribué avec son talent très personnel et sa forte motivation à construire et gérer les infrastructures de Bailly. Nous lui devons beaucoup, nous, sa famille municipale. Sa disparition prématurée est une perte importante pour notre commune, et son absence va laisser un grand vide.

Il a bien travaillé, avec sérieux et parfois avec humour. Ses dessins et caricatures en témoignent. Il aurait mérité une belle retraite.

Gérard Leduc avait ma confiance, celle de mon équipe élue et celle de mes prédécesseurs maires de Bailly. Les témoignages reçus ont montré combien Gérard était apprécié par ceux auprès de qui il a œuvré. Gérard restera dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Claude Jamati

Les Sentes de Bailly, BAILLY AN 3000

Au-delà d'être une opération immobilière, les Sentes de Bailly sont issues d'une réflexion ambitieuse qui cumule, le lieu, la cellule de vie et ses fonctions usuelles, les façades et leurs matériaux, le lien social entre les habitants, la relation avec la nature, et au final se veut dans sa démarche globale être un quartier du troisième millénaire.

Le Lieu

S'inscrire dans le lieu sans en anéantir la trace, préserver les grands sujets existants et faire en sorte d'adapter les bâtiments à leurs présences. Cette attitude générera des volumétries à la morphologie particulière, plus naturelle et harmonieuse, comme des rochers dans une forêt ou la végétation se serait installée autour. Les circulations piétonnes serpentent entre bâtis, arbres et arbustes. Une végétation plutôt indigène subsiste et se développe.

La cellule de vie

Si le logement reste dans sa conception spatiale assez classique, certains points spécifiques offrent du confort et des espaces supplémentaires dans le lieu de vie. Première mesure : la communication avec l'environnement, ici, elle est essentielle, grâce à des balcons filants qui prolongent sur le même niveau les surfaces intérieures et extérieures, traités comme de véritables plongeoirs, ils serpentent et s'accrochent aux façades dominant la végétation ou alors directement en contact avec elles. Animés par la même préoccupation, la totalité des ouvertures sont constituées d'un ensemble menuisé avec une partie fixe largement vitrée et un ouvrant en bois plein qui s'efface vers l'extérieur. Cette façon de faire, importée des pays scandinaves, accroît les sensations émotionnelles avec la nature et améliore l'aménagement des pièces à vivre.

Les façades

Constituées de lignes brisées, les façades des logements collectifs reçoivent une vêture en béton blanc poli pour le corps du bâtiment, le soubassement est en bois et l'attique en métal bronze moiré. Les maisons sont revêtues de briques et de bois. L'ensemble de ces matériaux ont été référencés pour leur qualité naturelle et recyclable. Les teintes ont été définies en regard de la chromatique du lieu et de leurs relations avec la lumière.

Les Sentes (le lien social)

Là encore, la dimension sociale, la mixité, la relation à l'autre, font partie de la démarche environnementale, elles ont été moteur dans la conception du projet. Toujours sur le modèle scandinave, les espaces libres sont traversés par les sentes publiques ou privées et innervent l'ensemble des logements. Cette fonction de relation en surface est importante car elle permet la rencontre, le dialogue, la sécurité des enfants, il y aussi un espace dédié convivial pour organiser des pique-niques. Les jardins privatifs sont autant de petites plates-formes délimitées par des enrochements et des graminées qui informent le changement de statut sans marque exceptionnelle.

L'environnement

La conception de ce moment de ville s'écrit sur les prémices du troisième millénaire, en intégrant les technologies des constructions actuelles, en matière d'isolation, d'économie d'énergie, de système de chauffage, la gestion de l'eau, l'orientation préférentielle des bâtiments (sud). Le drainage des eaux de pluie des espaces verts s'effectue au moyen de noues qui récoltent et rejettent l'ensemble dans des citernes de rétention, l'eau ainsi stockée peut être utilisée pour l'arrosage des jardins. Les terrasses des logements collectifs participent aussi à la récupération de ces eaux au moyen de bacs à plantes disposés sur la totalité de leurs surfaces. Une solution de jardins potagers est actuellement à l'étude. Le Projet a pour ambition de donner de nouveaux repères, de nouvelles responsabilités, de créer des rapports apaisés avec celles et ceux qui vont partager cet endroit au quotidien et qui viendra tout naturellement dans la continuité du village de Bailly pour écrire l'histoire de la ville.

Jean-Michel Dumas
TAG Architectes

INSCRIPTION SCOLAIRE

➡ L'entrée en maternelle :
Tous les enfants résidant à Bailly peuvent être accueillis, dès la rentrée à l'école maternelle, l'année de leurs 3 ans révolus au 31 décembre. Un dossier d'inscription sera remis aux familles à la crèche et à la Halte-garderie et disponible en mairie.
Pour la rentrée de Septembre 2015, les inscriptions seront à effectuer entre le 16 février et le 30 mars 2015.
À noter : les inscriptions sont cependant possibles tout au long de l'année, notamment en cas de déménagement.

L'inscription se fait :

• 1re étape : au service scolaire
Dossier complet à déposer en mairie, accompagné de tous les documents demandés en annexe.

• 2e étape : à l'école
Une fois le certificat d'inscription délivré, prendre contact avec la direction de l'école afin de procéder aux formalités d'admission. L'inscription devient définitive une fois l'admission prononcée par la direction de l'école.

➡ L'entrée en élémentaire :
Vous devez procéder à une inscription auprès du service scolaire de la mairie du **16 février au 30 mars 2015** pour la prochaine rentrée scolaire en suivant les mêmes procédures que pour une première inscription en maternelle.
Les dossiers seront remis directement aux enfants de Grande Section pour une intégration en CP.

Jacques Alexis
Maire adjoint Enfance, Éducation & Jeunesse

UPEB qui es-tu ?

UPEB qui es-tu ?
L'**Union des Parents d'Elèves de Bailly**, association indépendante de parents d'élèves, je suis affiliée à l'UNAAPE (Union d'Associations Autonomes de Parents d'Elèves).
Cette année, je compte 56 adhérents, dont 5 au conseil d'administration et au bureau, et 30 élus par vous au mois d'octobre, représentants titulaires ou suppléants aux conseils d'écoles.
Je suis le relais entre tous les parents d'élèves, les équipes pédagogiques et la municipalité et je mène mes actions par un dialogue continu et constructif avec pour seul objectif : le bien-être et l'épanouissement des enfants de nos 2 écoles.

UPEB, que fais-tu ?
J'assiste aux conseils d'école maternelle et élémentaire une fois par trimestre.
Je veille aux repas de nos enfants par une participation active au Comité restauration (regroupant la société de restauration et la municipalité), et par des visites des cantines (en janvier pour l'élémentaire et la maternelle).
Certains de mes membres actifs participent au Comité Education et réfléchissent à l'amélioration possible des TAP et à la cohérence des horaires pour l'année prochaine entre la maternelle et l'élémentaire.
Je suis présente à la Commission centre de loisirs (ALSH), afin de suivre le programme et l'encadrement des enfants durant les périodes de vacances, les mercredis, et pendant le temps de garderie.
J'ai œuvré pour la mise en place du portail famille en construisant un cahier des charges l'année dernière. Je suis vigilante quant au fonctionnement des inscriptions et des facturations.
J'ai organisé la fête du livre au premier trimestre.

UPEB, entends-tu ?
Ma survie et ma viabilité dépendent du renouvellement de mes membres et de la capacité à remplacer les parents dont les enfants quittent l'établissement.

Des préoccupations ? Des demandes d'informations ? Des suggestions ?

Contactez-nous ! Rejoignez-nous ! Il reste des places dans les commissions et au sein du conseil d'administration !

Mes représentants sont en photos sur les tableaux d'information de nos deux écoles. Venez à nos réunions trimestrielles, elles sont ouvertes à tous !

Le bureau de L'UPEB.
jamin.ludovic@neuf.fr (vice-président)
upeb.asso@gmail.com

LES ANCIENS de Bailly

Le bilan du début du premier trimestre 2015 a été très positif !
Il a débuté par une rencontre autour de la galette des rois puis, le 25 janvier, a eu lieu le repas de Monsieur le Maire, dans un décor magnifique et une ambiance très conviviale

.

Plusieurs déjeuners marocains ont été organisés chez "Momo" à Noisy.
En février, nous avons assisté au spectacle "Le Lac des Cygnes" sur glace, au Grand Rex à Paris, ce fut un moment très apprécié.

Pour les mois à venir, nous prévoyons :

- une visite du château de Champs-sur-Marne avec un repas,
- la visite de l'Opéra Garnier suivi par un repas et la visite du Musée Théâtre Fragonard,
- une ballade-repas dans un petit train à Pacy-sur-Eure.

Nous avons également régulièrement les repas, soit au restaurant, soit au Foyer des Anciens, et les jeux.
Nous vous rappelons que nos rencontres sont principalement le jeudi. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Lise Meynot-Gaultier
Présidente des Anciens de Bailly

Appel à témoins " les couleurs de Bailly"

Dans le cadre de la refonte du nuancier communal nécessaire pour les ravalements de façades et peintures des menuiseries, nous recherchons des baillacois "historiens dans l'âme" et/ou disposant d'informations ou de documents sur les couleurs historiques de notre commune.
Nous vous remercions d'avance pour votre contribution. Merci de nous écrire à l'adresse suivante:

Mairie de Bailly
Service urbanisme
Nuancier communal
1, rue des Chênes
78870 BAILLY

Astrid Lanson,
Conseiller Municipal

Réhabilitation paysagère
DU CIMETIÈRE

Après avoir obtenu 5 pétales au concours départemental des villes fleuries 2014 et sa première fleur au concours régional, la commune poursuit son engagement en 2015 dans un fleurissement de qualité et durable.

Aujourd'hui je tiens à évoquer plus particulièrement de la réhabilitation paysagère du cimetière. Bailly s'est engagé depuis plusieurs années dans la voie du zéro-phyto, mais l'entretien d'un espace minéralisé comme le cimetière est très complexe avec ce mode de gestion. Dans cette optique, nous allons redonner au végétal sa place d'antan dans ce lieu. Une attention toute particulière sera apportée au Jardin du Souvenir dont la conception et la réalisation ont été confiées aux élèves de la section SEGPA du collège Jean-Baptiste de La Quintinie dans la nouvelle partie du cimetière. Ce projet permettra aux élèves de travailler à l'élaboration d'avant-projets présentés aux membres du conseil municipal au printemps. La réalisation par leur soin interviendra à la rentrée scolaire 2015-2016.

Jean-Cyril Magnac
Conseiller Municipal

SOLIDARITÉ

ENFANCE MEURTRIE, un sourire retrouvé

Cette association loi 1901, sans but lucratif, a été fondée en 1985 et siège à Noisy-le-Roi. Son intitulé est quelque peu trompeur, pouvant laisser penser que l'association limite ses actions à la résolution de cas d'enfants maltraités.

Son champ d'action est bien plus large, il consiste à travers toutes sortes d'aides, à permettre à des familles et des enfants, de reprendre pied et de voir l'avenir avec plus de courage et de confiance. Son champ d'action s'étend non seulement en France, plus particulièrement dans les secteurs de Bailly, Noisy-le-Roi Saint-Germain-en-Laye, le Pecq et la Celle-Saint-Cloud mais également au Niger, Sénégal et Colombie.

Au Niger, Sénégal et Colombie, l'association accompagne la scolarisation des jeunes. Les interventions sont variées : prise en charge de la nourriture des écoliers et des internes, de fournitures scolaires (les ordinateurs sont très appréciés !), réfection et entretien des locaux, participation à des voyages scolaires…

L'association suit les enfants et les encourage à poursuivre leurs études. Ces jeunes de milieux défavorisés, brousse, banlieue de Bogota…, réussissent à s'épanouir dans leurs pays respectifs. Au Niger, en 2013/2014, sur 14 élèves de terminale, 9 sont reçus au Bac. Leur destin était de devenir gardien de chèvres ou jardiniers, certains seront peut-être, dans leur pays, les leaders de demain !

En France, près de chez nous, à notre porte, il y a des familles qui ont besoin d'être aidées : dépenses imprévues qui déséquilibrent un budget précaire ; soutien financier à des enfants lourdement handicapés ; règlement de la cantine, garderie, crèche ; coup de pouce pour quelques jours de vacances qui redonnent à une famille l'équilibre perdu à cause des accidents de la vie. Un vestiaire permet de fournir des vêtements. Les besoins des familles sont signalés par les assistantes sociales qui sollicitent l'association.

L'association octroie des dons, vous pouvez lui donner les moyens de faire encore mieux, en participant aux différentes manifestations qu'elle organise pour collecter des fonds :

- Les ventes : au stand brocante, marché de noël, aux ventes du printemps et de noël, à Noisy et au Chesnay.
- Les soirées "théâtre" : la prochaine le 27 mars au théâtre de l'ASIEM sera réservée au profit de l'association. (Voir les invitations en Mairie)
- La compétition de golf.
- La vente de vins.
- Les manifestations "bridge"…

Cette page ne suffira pas à vous transmettre l'enthousiasme des bénévoles orchestré par la présidente, Françoise Debroise. Vous souhaitez les aider, les accompagner, contactez-les au 06 61 33 09 98.

Noëlle Martin
Maire adjoint Solidarité, Seniors & Patrimoine

ASP-Yvelines

(accompagnement en soins de Support et soins Palliatifs dans les Yvelines)

RECHERCHE DES BÉNÉVOLES. POURQUOI PAS VOUS ?

Association Loi 1901 créée en 2000, 50 accompagnants bénévoles + 10 bénévoles d'administration, 7 500 visites en 2012 auprès de 2000 malades

Un témoignage de bénévole

"Après avoir accompagné mes parents et ma sœur, j'ai découvert un temps de vie unique dans cet espace de "fin de vie". Être auprès de celui qui souffre, à travers une présence discrète, est humainement très riche pour celui qui est entendu et celui qui écoute. Après des recherches sur Internet, j'ai contacté l'ASP-Yvelines. Un rendez-vous a été pris. On y clarifie ses motivations et on nous explique exactement ce qui est attendu d'un bénévole d'accompagnement. Par la suite, on peut s'inscrire à différentes formations conseillées par l'ASP."

Noëlle Martin
Maire adjoint Solidarité, Seniors & Patrimoine

SOLIDARITÉ

Caritas France
Secours Catholique

Le Secours Catholique recherche pour les vacances d'été des familles bénévoles pouvant accueillir un enfant pendant une semaine ou deux.

Pour plus d'informations, contacter :
Françoise Soufflet 06 01 30 58 25 ou Jean Reynier 06 84 16 32 27

NOUVELLE SESSION DE SECOURISME A BAILLY

N'hésitez plus, formez-vous !

La Mairie de Bailly, en partenariat avec les Sapeurs-Pompiers, propose aux Baillacois une session de Formation P.S.C. 1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Cette session de 7 heures aura lieu le **Samedi 11 avril 2015** (9h-12h et 14h-18h) dans les locaux de la Mairie.
Pour vous encourager dans cette démarche, la Mairie subventionne une partie des frais de formation. Ainsi, le prix d'inscription pour le candidat est de 35 euros (au lieu de 60 euros).
Les places étant limitées à 10, seules les premières demandes pourront être honorées. En cas de forte demande, d'autres sessions pourront être programmées ultérieurement dans l'année.

Formation ouverte à tout résident Baillacois : adultes et jeunes de plus de 14 ans. Inscriptions et infos complémentaires par email : anne.boscals-de-reals@mairie-bailly.fr

Contenu de la formation :

- Protection Alerte, Alerte des populations : 30 minutes
- Malaise : 40 minutes
- Perte de Connaissance : 30 minutes
- Arrêt Cardiaque : 2 heures
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger : 45 minutes
- Traumatisme, Brûlures, Plaies, Hémorragies externes (1h35)

Anne Boscals de Réals
Maire adjoint
Communication, Sécurité & Citoyenneté

REGELIB78 est un réseau de santé gérontologique, créé à l'initiative de l'Association des Professionnels Libéraux, et qui a pour objectif principal de favoriser le soutien à domicile de personnes âgées de 70 ans et plus présentant une pathologie gériatrique de dépendance ou à risque de dépendance.
Le réseau propose chaque mois 2 groupes d'information, de soutien et d'échange destinés aux proches de personnes âgées dépendantes.
Ces groupes sont animés par des psychologues. L'entrée est libre et gratuite, à Noisy le Roi, le 2nd mercredi de chaque mois, de 19h à 21h30, à la salle Maintenon.
➡ **Mercredi 11 mars :** Quelle reconnaissance du rôle d'aidant familial ?
➡ **Mercredi 8 Avril :** Les troubles du langage : quelles prises en charge ?

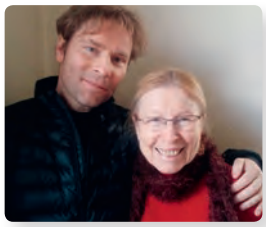

Inge et Nicolas…

OU LE DON D'ORGANES ENTRE PERSONNES VIVANTES

Peut-être avez-vous déjà rencontré Inge Gourvil, cette pétillante et enthousiaste septuagénaire à Bailly, au cours de gym, de yoga ? Son visage vous dit quelque chose ?

Inge a quelque chose de spécial et de très beau à nous raconter. Elle vient de le faire dans un livre : "Aimons-nous de notre vivant, osons le don d'organes".
C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle nous présente cet épisode de vie si particulier. Alors que son fils Nicolas est âgé de 36 ans et elle de 56 ans, la mauvaise nouvelle tombe : Nicolas est atteint d'une maladie auto-immune des reins qui le condamne à vie à de longues dialyses, 3 fois par semaine. Rapidement, Inge et sa famille se décident à faire des tests de compatibilité en vue d'un don de rein entre vivants. C'est Inge qui est "élue" avec un taux de compatibilité de 5 sur 6. Son vœu est exaucé ! "Depuis ce jour-là un flux d'amour circulait encore plus fort entre chacun de nous". L'opération se passe parfaitement bien et Nicolas peut retrouver une vie tout à faire normale, tout comme Inge. Conscients de leur bonheur, Inge et Nicolas sont très reconnaissants à tout le personnel médical rencontré au cours de cette aventure.
À travers ce livre, Inge souhaite donner espoir à toutes les personnes confrontées à ce genre de situation et nous montre qu'elle n'a du en rien changer sa façon de vivre après le don de son rein… À voir sa joie de vivre et son caractère très positif, nous sommes définitivement convaincus !

Vous pouvez vous procurer le livre "Aimons-nous de notre vivant" à la librairie de Bailly (4 euros dont 1 euro reversé à la Fondation du Rein), et/ou contacter Inge Gourvil à l'adresse suivante : aimonsnous-denotrevivant@gmail.com

Anne Boscals de Réals
Maire adjoint
Communication, Sécurité & Citoyenneté

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc souhaite faire de l'emploi une priorité à travers sa compétence "développement économique".
À ce titre, elle organise le 1er salon de l'emploi le jeudi 12 mars 2015 à Fontenay-le-Fleury, sur le territoire de la Plaine de Versailles. Ce salon est porté par la communauté de Versailles Grand Parc, en collaboration avec les villes de Bailly, Bois-d'Arcy, Fontenay-le-Fleury, Noisy-le-Roi et Saint-Cyr-l'école.

Françoise Guyard
Maire adjoint Finances & Activités Économique

UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI SUR NOTRE TERRITOIRE

- Des employeurs de tous les secteurs
- Des centaines d'offres d'emploi sur les Yvelines et dans toute l'Île-de-France
- Des partenaires pour vous aider dans vos démarches

Bienvenue à Sophie et Olivier,

NOUVEAUX GÉRANTS DU RESTAURANT MONDELLO !

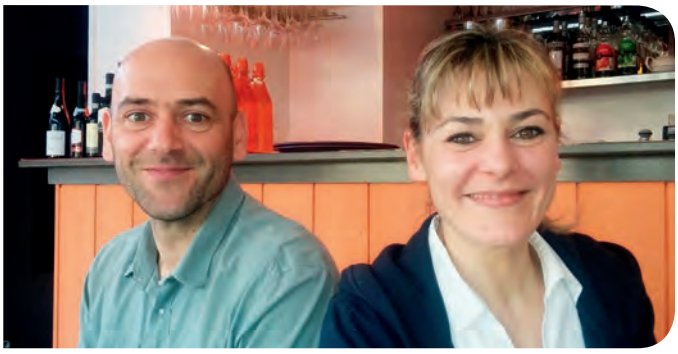

C'est avec joie que nous accueillons **Sophie et Olivier MAURICE** à Bailly. Frère et sœur, ils reprennent une carte italienne variée qu'ils orienteront vers du "fait maison" exclusivement, sur place ou à emporter.
Ouvert tous les jours midi et soir, sauf le dimanche, pour un moment de convivialité entre amis, collègues ou famille.
Accueil garanti ! Tél. : 01.30.56.64.87

Un artisan tous corps d'état

À BAILLY

Olivier PELTIER, artisan "tous corps d'état", vous propose ses services sur Bailly et les environs pour tous vos travaux de Peinture, Décoration, Menuiserie, Plomberie, Sanitaires et Maçonnerie. Installé à son compte depuis une année sur notre commune, Olivier PELTIER a une expérience de 25 ans dans le domaine. Minutieux et consciencieux, il sera heureux de mettre son savoir-faire au service des Baillacois.
Pour le contacter :
olivierpeltier66@gmail.com
06 98 94 18 91

Conférence organisée par l'ACE le 17 mars à 20h30
Salle des anciennes écuries, avenue Regnault, Noisy-le-Roi
"COMMENT L'UN DES PREMIERS GROUPES MONDIAUX UTILISE- T'IL LES RÉSEAUX SOCIAUX PROFESSIONNELS POUR LE RECRUTEMENT DE SES CADRES"

Bientôt du nouveau

POUR LA COLLECTE DU VERRE À BAILLY

Pour être au plus près des habitants, la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc s'installe avenue de Paris. C'est au coeur de Versailles, ville centre des 18 communes qui la composent que Versailles Grand Parc, au service de ses 247.000 habitants, installe son siège le 8 décembre prochain.

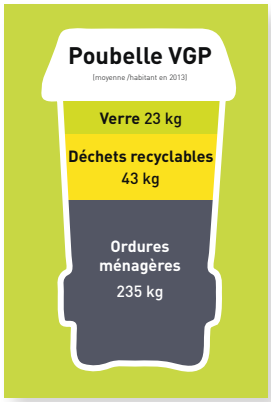

Depuis quatre ans, la collecte et le traitement des déchets sont assurés par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Au service des habitants, cette mission doit répondre au double objectif de Maîtrise des dépenses publiques et de préservation de l'environnement.

Afin de réduire les coûts financiers qui ne cessent d'augmenter et d'harmoniser les modes de collecte, VGP met fin progressivement au ramassage du verre en porte-à-porte au profit d'une collecte en points d'apport volontaire (PAV) dans les 18 communes qu'elle regroupe.

La suppression du service en porte à porte et le passage au PAV Verre de 5 communes (Viroflay en 2013 et Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Fontenay-Le-Fleury et Buc en 2014) ont permis une économie d'environ 335 000 € sur ces deux années. En 2015, ce dispositif concerne également les communes de Saint-Cyr-l'Ecole et Rocquencourt.

Un point d'apport volontaire permet de collecter l'équivalent de 40 conteneurs en quelques minutes. En divisant le temps de collecte, c'est également la consommation d'énergie fossile et la production de gaz à effet de serre qui seront réduites. Par ailleurs, la collecte en PAV présente un impact positif sur le confort des habitants en diminuant la circulation des camions.

Au cours du dernier trimestre, des "Point d'apport volontaire" seront installés dans la ville. Les bacs dédiés au verre seront repris par le prestataire accrédité par VGP lors de la dernière collecte.

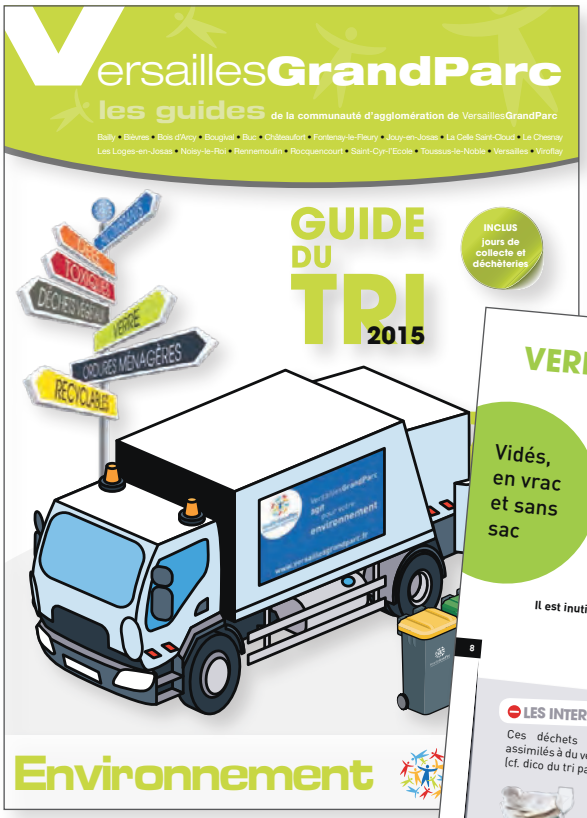

Versailles Grand Parc fournira à chaque foyer un sac réutilisable afin de permettre le transport des bouteilles et bocaux. Les consignes de tri sont toujours les mêmes.

Infos pratiques :
Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
6 avenue de Paris – CS 10922
78009 Versailles cedex

Pour toutes questions relatives aux déchets : 0 800 284 524 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Baisse des dotations de l'État, nouveaux prélèvements :

UN DÉFI MAJEUR POUR NOTRE BUDGET COMMUNAL

Depuis 2008, notre commune doit faire face à une baisse constante et exponentielle des dotations de l'état et à une augmentation des prélèvements imposés, notamment ceux liés à la péréquation.

Dans un contexte de crise et de réduction des déficits, Bailly subit 3 évolutions défavorables :

1- La réduction **des dotations de l'État**, et particulièrement de la dotation globale de fonctionnement (DGF). La perte subie par Bailly entre 2008 et 2015 (prévision) représentera 355 259 € soit 44 % de baisse prévisible en 8 ans (baisse de 31,88 % entre 2008 et 2014).

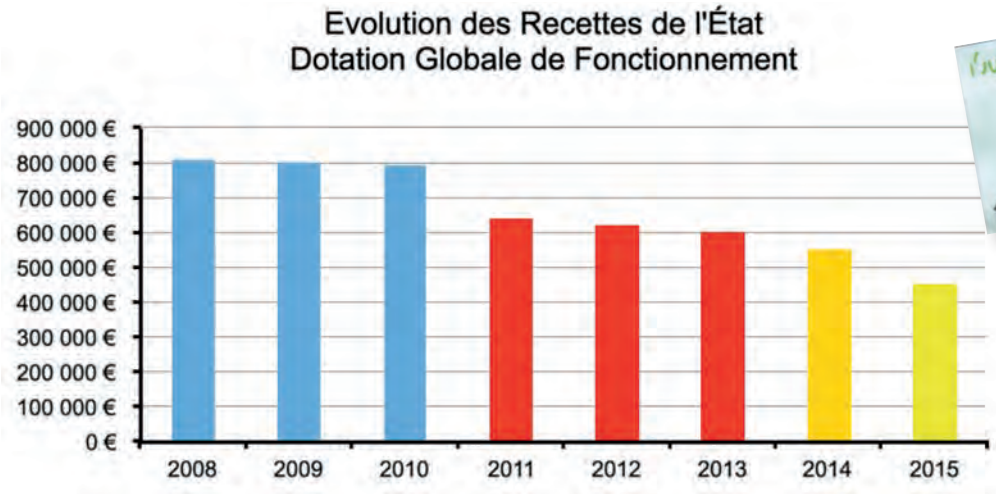

2- La hausse exponentielle du montant du fonds de solidarité des communes de la région Île-de-France (FSRIF) que prélève l'État sur notre commune. Ce fonds, créé en 1991 a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes. Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France doit ainsi permettre une redistribution des richesses entre les communes de la région.

Bailly n'est soumis à ce prélèvement que depuis 2012, année où il s'est élevé à 501 €, pour atteindre en 2014 plus de 71 000 €, les règles de calcul étant modifiées chaque année.

3- La montée en charge de la péréquation nationale qui a pour objectif de prélever des ressources aux territoires qualifiés de "favorisés", dont fait partie Bailly pour les verser aux territoires qualifiés de "défavorisés". Ainsi le montant du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) prélevé par l'État pour notre commune s'est élevé à 69 818 € pour 2014.

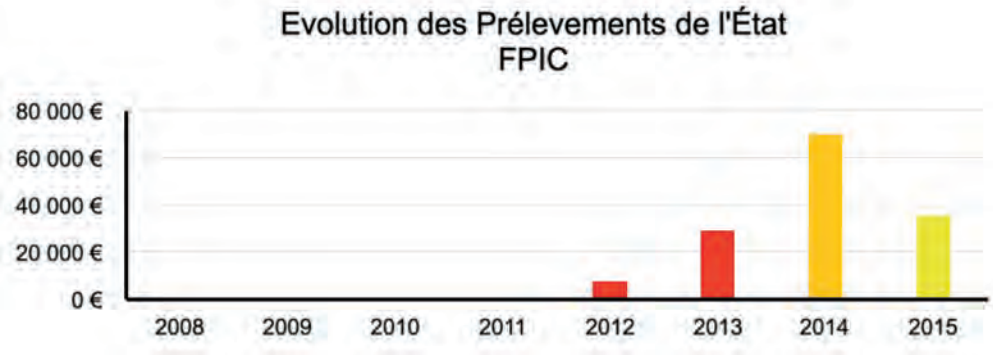

Pour 2015, le montant du FPIC évalué par VGP, dans le cadre du régime de droit commun, est estimé à 106 454 € pour Bailly. Étant donné que nous bénéficions d'une exonération du montant du FSRIF payé sur 2014, le montant du FPIC attendu ne s'élève donc plus qu'à 35 136 €.

En synthèse, les montants nets versés par l'État (recettes provenant de notre DGF et de notre Dotation de solidarité rural déduction faite des prélèvements FPIC et FSRIF) ont évolué de la façon suivante sur les 7 dernières années

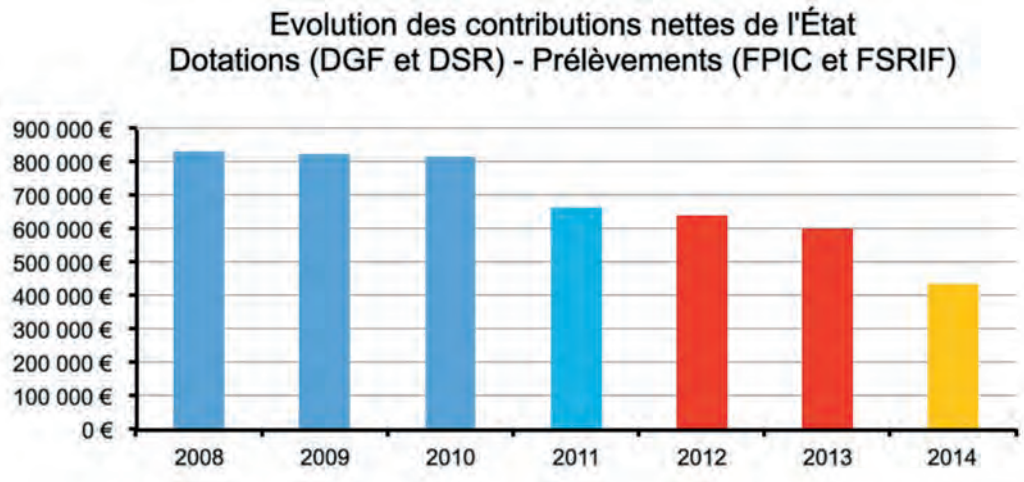

Soit une baisse de 47,55 % entre 2008 et 2014 due à la baisse de la DGF de 31,88 % et de la hausse des prélèvements des fonds de solidarité et fonds de péréquation.

Dans ce contexte particulièrement difficile, toutes les pistes sont étudiées afin de limiter au maximum l'impact sur les impôts des Baillacois. Rappelons qu'un point d'impôt supplémentaire de taxe d'habitation rapporte près 110 000 € et un point d'impôt supplémentaire de taxe foncière pour les propriétés bâties rapporte plus de 70 000 €.

Françoise GUYARD
Maire Adjoint Finances et Activités Économiques

Carole Bressan

INVITÉE DES TALENTS DE BAILLY

Le Salon d'art des Talents de Bailly a pour invitée d'honneur en 2015 Carole Bressan, artiste peintre plasticienne, née en France en 1973. Elle est la créatrice d'un univers poétique, imaginaire et fantaisiste. Nous l'avons rencontrée en avant-première et elle a accepté de répondre à nos questions.

Qu'est-ce qui vous a amenée à la peinture?

Lorsque j'étais jeune et même pendant mes études d'Arts plastiques, la peinture m'attirait terriblement mais je ne me sentais pas de légitimité. Et puis, je suis arrivée à une pratique sérieuse et à une production réelle de façon spontanée, naturelle. J'étais en recherche d'équilibre, de paix, et j'ai compris peu à peu que je trouvais quelque chose d'insoupçonné dans la construction d'un univers personnel. La peinture a ouvert une part de rêve dans ma vie, m'a redonné espoir. Je suis passée de toiles assez sombres aux toiles pleines d'énergie que l'on voit aujourd'hui.

Depuis combien d'années peignez-vous?

Même si j'ai toujours dessiné et peint, c'est à partir de 2002 que j'ai commencé à peindre assidûment, je suis tombée dans la peinture comme on tombe "en amour". Cela fait 13 ans que je peins beaucoup.

Avez-vous d'autres activités artistiques?

Je fais de la photographie et j'écris aussi. Je suis passionnée par les images et la photographie m'a permis de découvrir des facettes de moi-même, de mes goûts esthétiques et certaines sensibilités. Quant à l'écriture, disons que j'aime écrire depuis toujours, mais j'ai ressenti un besoin fort de construire, de m'exprimer avec les mots ces dernières années. J'ai d'ailleurs écrit un récit qui sera édité en 2016. J'aimerais qu'il trouve son public et qu'il puisse toucher les personnes qui pourront se reconnaître dans cette histoire.

Ce qui frappe dans votre peinture, ce sont les couleurs vives, les matières, le collage, les fils cousus, comment expliquez-vous ces choix?

Effectivement, mes fonds sont très riches, dans le sens où je prépare soigneusement la matière qui viendra recevoir le reste. J'utilise du gesso, du sable, je colle des papiers, je boursoufle des papiers peints ou les maroufle. J'ai cousu mes toiles pendant plusieurs années, j'ai réalisé des patchworks qui forment une grande série et l'utilisation des fils allait dans le sens d'une démarche pas très éloignée des codes du textile.

Si je dois parler de mon rapport à la couleur, avant, je puisais dans une gamme chromatique plus terne, et au fil des années, je me suis autorisée progressivement plus de liberté. J'ose des mariages périlleux. La couleur m'ouvre des perspectives magiques. Je me sens coloriste avant tout.

Quelles sont vos sources d'inspiration?

Je puise mon inspiration dans beaucoup d'éléments essentiels à ma vie, à mon quotidien, dans les images, dans l'abstraction bien sûr, dans les photographies, également dans les textes qui me font évoluer vers des univers oniriques et irréels, dans la spiritualité, les contes, les légendes.

Je laisse reposer ces univers qui résonnent en moi, puis je me concentre sur mon interprétation.

Votre peinture s'organise autour de calligraphies diverses, de lettrines, de mystérieuses sphères suspendues, en discussion avec de fragiles fils qui s'étirent et se posent. Pourquoi souvent ces mêmes thèmes: animaux, calligraphie, motifs asiatiques, sphères?

J'aime les mélanges… une certaine forme de drôlerie, de fantaisie, de mystère. Je suis à l'aise avec l'idée d'univers intemporels, sans repère de temps, ni d'espace. Cela peut occasionner une certaine confusion, une perplexité même chez celui qui regarde. De mon côté, les calligraphies instaurent une communication, une énigme supplémentaire et sont graphiquement intéressantes.

l'Asie est pour le reste un puits d'inspiration et un immense champ d'émerveillements.

Je dirais pour conclure que mon goût des sphères, enlacées, entremêlées, superposées est sûrement obsessionnel sans doute ne suis-je pas encore sortie de ma bulle…

Peut-on dire que votre œuvre évolue selon un fil conducteur?

Il me semble que ma peinture est de plus en plus libérée, de plus en plus gaie, ouverte. Je crois qu'elle montre que je n'ai plus peur de la différence et de ma propre identité, de ma fantaisie. Alors on pourrait penser que mes compositions vont progressivement vers plus d'exubérance, de joie, de lumière. J'espère en tout cas avancer encore avec curiosité, passion et sens du jeu car sans ces impulsions qui servent tant à la création, il ne sert à rien de s'obstiner.

Fabienne Daunizeau
Conseiller municipal

Drum Brothers

LE DIMANCHE 8 MARS À 17 H AU THÉÂTRE DE BAILLY

Dans une Mise en scène d'Éric BOUVRON, trois frères, les DRUM BROTHERS.

Trio percutant à l'énergie époustouflante, vous transportera avec talent, fantaisie, fougue et charme, au cœur d'un univers d'originalité et de performance.
Musique, jonglerie, humour, acrobatie, sont autant de domaines artistiques que les trois frères revisitent à leur manière.
Un véritable feu d'artifice de couleur et de surprises !
Spectacle tout public, ils vous attendent nombreux…

Billetterie sur place, tarif unique 5 euros

"Adopte un homme.com"

UNE COMÉDIE À CONSOMMER SANS MODÉRATION !

Comédie en deux actes écrite et mise en scène par Eric Marty.
Au Théâtre de Bailly, samedi 14 mars à 21h
et dimanche 15 mars à 16h30.

Tous ceux qui connaissent Nicole cette belle femme, drôle, pétulante et souriante, ne se doutent pas une seconde qu'une fois rentrée chez elle, elle a tendance à déprimer.
La solitude lui pèse de plus en plus et quand elle décide d'en parler au plus jeune de ses fils qu'elle voit deux fois par an, il lui conseille de s'inscrire sur le site de rencontres "Adopte un homme.com".
À travers cette plongée dans les méandres de la séduction virtuelle, elle va découvrir bien des choses sur elle, son amie Jacqueline et son propre fils qui lui a caché qui il était réellement.

Rebondissements, quiproquos, rires et surprises sont au programme de cette comédie actuelle qui pour la première fois au théâtre dévoile les coulisses des rencontres sur internet.

Réservation : 01 30 80 07 66
Adulte : 10 € Enfants : 8 €

Cycle de conférences de Martine Thouvenin-Desfontaines

Conférencière diplômée d'Etat et diplômée de l'Ecole du Louvre - Salle Georges Lemaire, 20h30

LA RUSSIE DE POUTINE : RÊVES DE GRANDEUR ET NOUVEAUX DÉFIS

Mardi 31 Mars : *Le Caucase : Géorgie, Daghestan, Tchéchénie, Arménie*

Mercredi 20 Mai :
Les Russes, l'argent et le pouvoir

Tarif par séance :
10 € Tarif réduit : 5 € (étudiants)

Réservations : *Service Culturel*
01 30 80 07 66 culture@mairie-bailly.fr

Bibliothèque Bailly

Geronimo Stilton en visite

À LA BIBLIOTHÈQUE

Une nouvelle aventure pour Geronimo Stilton, venu rendre visite à ses nombreux lecteurs... de tout âge !

La bibliothèque sera exceptionnellement ouverte le

Samedi 14 mars de 10h00 à 18h00

Et vous propose : « Qu'as-tu lu ? » à 14h30
Plaisir de lecture à partager

Les horaires d'ouverture au public de la bibliothèque sont les suivants : Lundi & mardi de 16h à 18h
Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Jeudi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h30

BAILLY LECTURE
7 bis rue de Maule - 78870 BAILLY
01.34.62.88.73

Alain Fromonot

ARTISTE BAILLACOIS

Après une solide formation classique à l'école d'Architecture des Beaux-Arts de Versailles, il travaille dans l'illustration en immobilier.
Mais passionné depuis toujours par la lumière, la technique du clair-obscur des maîtres de la Renaissance et à contre-courant de son époque, il ne cesse de peindre pour lui-même et pour ses proches et sillonne les musées d'Europe.
Il a obtenu de nombreux prix lors de diverses expositions.
Aujourd'hui, il ouvre des stages particuliers qu'il propose aussi bien aux novices, aux amateurs qu'aux confirmés. Il vous accueille pour des stages de 2 jours (espacés d'une semaine) afin de vous permettre de découvrir ou d'approfondir l'art de peindre à l'huile et de repartir avec votre tableau.
Ces stages se déroulent dans son atelier à Bailly et sont l'occasion d'allier le plaisir de travailler ensemble, la transmission d'un savoir accompagné de pauses gourmandes, mais aussi faciliter l'expression de la création.
Alain se déplace également au sein des entreprises pour proposer aux collaborateurs de sociétés une expérience humaine et artistique inédite.
Pour plus de renseignements, contacter Dominique Fromonot au 0 615 257 116
Site web : alainfromonot.com

Fabienne Daunizeau
Conseiller municipal

Le Lions Club de Noisy le Roi-Bailly, dans le cadre du

Festival de Musique de Bailly

VOYAGE EN MÉDITERRANÉE AVEC TRIO AMICI

Le Trio Amici vous convie à un périple musical dans le temps et l'espace à travers le bassin méditerranéen. Entre Orient et Occident, de l'époque médiévale à nos jours, ce trio vous propose une rencontre musicale éclectique agrémentée d'une mise en contexte des pièces et d'une présentation organologique interactive qui ravira petits et grands.

Pascal-Edouard Morrow : cordes frottées

Issu d'une formation classique, il s'ouvre rapidement au jazz et aux musiques improvisées.

Au cours des années 80, il joue au sein de plusieurs ensembles de jazz et après quelques expériences en musique contemporaine et en rock expérimental, il part s'installer au Brésil où il se forme au choro, genre qu'il développera par la suite dans divers projets. De retour en France au début des années 90, il découvre et s'éprend des musiques turque et balkanique.

Franck Filosa : percussions

Batteur de formation, Prix d'excellence de l'école de batterie Dante Agostini, Médaille d'or jazz de l'ENM de Cachan, son parcours musical l'a conduit à jouer dans différents styles musicaux : jazz, funk, pop-rock, en passant par la musique latine et la musique symphonique.

Parallèlement, il est également percussionniste et développe les percussions latines et moyen-orientales pour lesquelles il se passionne et se perfectionne.

Julien Coulon : cordes pincées

Premier Prix de guitare classique, il cumule, en outre, une formation jazzistique (basse et contrebasse) et une maîtrise de musicologie. Son horizon musical s'étend du classique au jazz, de la chanson au rock, de la musique africaine à la musique celtique. Progressivement il explore l'univers des cordes pincées et apprend à jouer du oud, de la mandoline, du luth médiéval, du bouzouki, du saz, du théorbe et bien d'autres instruments de la même famille.

www.myspace.com/trioamici

Les Baladins de Marly jouent au profit de Solidarités Nouvelles pour le Logement

L'Amour dans une usine de poissons

DE ISRAËL HOROVITZ - VENDREDI 10 AVRIL À 20H30

Ici, à Gloucester, on se connaît tous, on va à l'école ensemble, on vit ensemble et on bosse à la North Shore Fish depuis des générations. On travaille le poisson à la chaîne. On découpe, on traite, on congèle, on emballe, on expédie. Seulement, ces derniers temps, les affaires sont franchement en baisse… Entre deux aventures, Sally, notre contremaître, fait ce qu'il peut pour éviter la fermeture.
Aujourd'hui sera un jour décisif : une nouvelle inspectrice de l'hygiène vient contrôler la chaîne et rédiger son rapport. Au beau milieu de ce marasme ambiant, on s'échine à faire tourner la boîte pour faire bouillir la marmite. Drague et confidences, coups de gueule et franches rigolades, notre avenir à tous est en train de se jouer.
Bienvenue à la North Shore Fish !

C'est devenu une tradition à Bailly : Les Baladins de Marly viennent soutenir l'association SNL en présentant au Théâtre de Bailly la création de la saison. Les Baladins de Marly sont une section du Groupe artistique de Marly, association agréée par le Ministère de l'Éducation nationale comme association d'éducation populaire.
Après "Le Bonnet du fou", ce sera "l'Amour dans une usine de poissons" qui sera présenté, en avant-première, le vendredi 10 avril à 20h30 !
Prix des places : 12 €

Une expérience américaine

Mathieu Moussard est étudiant en école de commerce. Il nous a semblé intéressant de recueillir ses impressions d'un stage effectué l'été dernier à Albion.

Qu'est ce que vous avez retenu de ce stage à la chambre de commerce d'Albion ?
Ce stage m'a permis d'améliorer mon niveau d'anglais dans un environnement professionnel. J'ai assisté Amy Deshon dans l'organisation d'événements locaux. De plus, je me suis rendu compte que les chambres de commerce américaines n'avaient pas le même sens qu'en France. Il en existe dans chaque ville aux États Unis, elles permettent l'organisation d'événements locaux.
Par ailleurs, j'ai pu, par cet intermédiaire, écrire des articles dans la presse locale hebdomadaire d'Albion, mais également des villes de la région. L'occasion de me rendre compte que la presse locale a une légitimité et une importance plus grande aux États-Unis qu'en France.

Albion ne fait pas partie du circuit touristique lorsque l'on se rend aux États-Unis, quelles sont vos impressions de cette "Amérique profonde" ?
Les habitants d'Albion nous ont tout de suite accueillis parmi eux, ils ont été très chaleureux et sont restés tout au long du séjour ouverts à nos demandes, interrogations.
Tout est très naturel, il y a que des maisons et de grandes étendues d'herbes. Le Kalamazoo est une rivière qui traverse la ville et renforce le charme d'Albion. Il est également impressionnant d'observer à quel point la vie étudiante est développée, nous étions dans une petite ville (à peu près le même nombre d'habitants qu'à Noisy-le-Roi) et pourtant l'Université paraissait gigantesque ainsi que les infrastructures sportives.
La ville a beau être reculée dans les États-Unis, il se passe toutes les semaines quelque chose à Albion, que ce soit un concert dans un parc ou encore des événements sportifs.

Si vous deviez conseiller à un ami de vivre la même expérience que vous, quels arguments mettriez-vous en avant ?
C'est une expérience incroyable car on se retrouve en immersion totale dans une famille américaine, qui fait partager sa culture et donne volontiers de son temps pour faire découvrir la ville et le Michigan.
Par ailleurs, il est très intéressant de pouvoir vivre une expérience professionnelle à l'étranger, la possibilité de parler avec différentes personnes et donc de progresser plus facilement en anglais.
Si la semaine est consacrée au stage, les soirées et les week-ends sont libres. L'occasion de visiter les villes du Michigan et des alentours (Détroit, Lansing, Chicago…), faire du sport et du kayak grâce à l'Université, visiter des musées, manger dans des restaurants américains, aller voir des matchs de baseball, se baigner dans le lac Michigan, rencontrer et sortir avec des étudiants américains… Un mois inoubliable, qui passe très vite.

Patrick Boykin
Conseiller municipal délégué au jumelage

Si vous souhaitez vivre une expérience similaire, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV à : cjnrbsecretariat@gmail.com

21e édition du semi-marathon

DE L'OLYMPIQUE BAILLY-NOISY LE ROI - 15 MARS 2015

➡ Départ du semi-marathon à 9h30 rue du Plan de l'Aître à Bailly

Les coureurs traverseront une partie de la forêt de Marly (80 % de la course a lieu en forêt) avant de franchir la ligne d'arrivée sur la piste d'athlétisme du stade du Sibano à Noisy-le-Roi. La course est ouverte aux coureurs nés en 1997 et avant.

La forêt, avec ses routes forestières et ses pistes cyclables, est un terrain privilégié pour une course hors stade et très apprécié par les coureurs. Pour leur confort, des ravitaillements sont organisés tous les 5 kilomètres ainsi qu'un buffet à l'arrivée. La sécurité est assurée par les Polices municipales, la Gendarmerie de Noisy-le-Roi, l'Escorte Motocycliste Francilienne et plus de 50 signaleurs répartis sur tout le parcours.

➡ Au programme de cette journée, deux autres courses populaires et conviviales

Le 1,5 km : départ à 9h40 rue du Plan de l'Aître à Bailly. Course en boucle dans le quartier de la Quintinye. Destiné aux enfants nés en 2002, 2003, 2004 et 2005.

Le 5 km : départ à 9h55 rue du Plan de l'Aître à Bailly. Parcours urbain puis arrivée au stade du SIBANO à Noisy-le-Roi. Ouvert aux coureurs nés en 2001 et avant.

Pour connaître les rues empruntées par les coureurs, connectez-vous sur www.semibaillynoisy.fr, rubrique "course" et suivez la course pas à pas. Les coureurs du semi-marathon emprunteront successivement, le Chemin des Princes, rue de Chèvreloup, rue Madame de Maintenon, Chemin du Cornouiller, rue du Plan de l'Aître, rue de Maule, rue André Le Bourblanc, avenue Régnault, rue du Fort, rue de la Forêt, Rond-Point des Chênes. Après une boucle en forêt, retour par le Rond-Point des Chênes, rue du Fort, rue de l'Abreuvoir, rue de Verdun, Rue de la Fosse Verte et arrivée au stade du SIBANO.

➡ Pas de manifestation réussie sans les bénévoles.

Chaque année, ce sont plus de 70 bénévoles qui œuvrent tout au long du week-end du semi-marathon pour mettre en place la signalétique et flécher les accès, assurer la remise des dossards, assurer les ravitaillements sur le parcours, accueillir les coureurs à l'arrivée en leur donnant boissons et victuailles. Ce sont des podologues et kinés qui offrent leurs prestations de confort après la course. Ce sont 50 signaleurs répartis sur tout le parcours pour assurer la sécurité.

Si vous avez quelques heures à consacrer à cette manifestation sportive, venez rejoindre l'équipe des bénévoles.

Le semi-marathon peut compter sur le soutien inconditionnel des communes de Bailly et Noisy-le-Roi et de ses partenaires.

Les communes mettent à la disposition du semi-marathon les services des sports, techniques, polices municipales et communication. Il bénéficie du soutien financier de ses partenaires : Crédit Mutuel, AXA, Société Générale, Colas Île-de-France, Super U de Noisy-le-Roi, Boctar, Idex, Au Cœur des Toits, Parc Espace, Samsic, Etirem.

➡ Inscriptions et renseignements

Inscriptions en ligne sur www.topchrono.biz ou par courrier : le bulletin d'inscription est téléchargeable sur notre site. Inscriptions à la salle du Plan de l'Aître à Bailly le samedi 14 mars 2015 de 15h à 18h dans la limite des places disponibles. Cette manifestation a remporté un vif succès l'année dernière. Alors ne tardez pas à vous inscrire.

FRAIS D'INSCRIPTION

Semi-Marathon - 15 €
5 km - 6 €
1,5 km - 3 €

Retrouvez toutes les informations sur www.semibaillynoisy.fr

Contact :

Le semi-marathon de Bailly-Noisy le Roi
Mairie de Bailly - 1 rue des Chênes
78870 Bailly - Tél. : 07 62 62 27 40
Semibaillynoisy@gmail.com

Basket-Ball DE BAILLY-NOISY LE ROI

Notre équipe minimes garçons s'attaquait à une montagne en ce début de saison, les phases de qualification, véritable marathon permettant l'accession en championnat élite, une véritable quête du Graal. Des matchs couperet chaque week-end, une mission quasi impossible pour nos petits lutins face aux gros bras du département.
Mais c'était sans compter sur l'esprit de compétition de cette équipe. Nos joueurs ont balayé leurs interrogations et les nôtres par la même occasion, sept matchs, sept belles victoires, un groupe complice et uni comme jamais, une bande de joyeux lurons heureux de se retrouver entraînement après entraînement et match après match.

Les joueurs cadres de l'an dernier ont élevé un peu plus leur niveau de jeu, les autres ce sont révélés au grand jour et les petits nouveaux progressent à pas de géant.

Nos lutins joueront au plus haut niveau en janvier prochain, en championnat élite.
Alors, bien sûr, le challenge sera difficile à relever et comme chaque saison depuis trois ans il va falloir s'accrocher et se surpasser pour arracher les victoires, mais c'est tellement bon.

Un grand Bravo pour cette formidable bande de potes.

Notre club repose sur des valeurs morales - le respect d'autrui, la solidarité, l'esprit de compétition, l'amitié - et sur la formation. Nos joueuses et joueurs poursuivent leur ascension, l'aventure continue.

Laurent

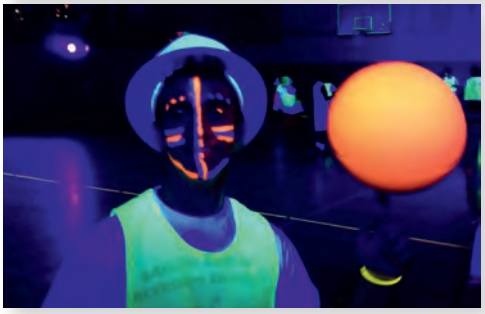

Mi-décembre, la section basket-ball de Noisy le Roi-Bailly a organisé une soirée fluo.

Un principe très simple : mettre les installations et les joueurs en fluo afin de réfléchir dans le noir du gymnase des Princes. Vous ajoutez une sono pour la musique, des sodas et des gâteaux, et les petits comme les grands, passent une fabuleuse soirée.

Et toujours
www.basketnoisybailly.fr

Vœux et Galette À L'IEM

Samedi 17 janvier, pour la première fois, l'IEM a dégusté la galette des rois en présence des enfants, de leurs parents, du personnel et des "partenaires" invités.

Ce fût l'occasion pour Mme Joly, la directrice de l'établissement, de présenter ses vœux et de remercier, au nom de tous les salariés, les représentants des associations et des organismes (bénévoles pour la plupart) qui, par leurs actions, contribuent à améliorer le quotidien des enfants handicapés accueillis dans l'institution.

L'association Sports et Loisirs, le Conseil de la Vie Sociale, le Lyons Club, le Rotary Club, la bibliothèque, les services communication et culture de la mairie, les associations de théâtre et de magie, le collège de la Quintinye, le lycée Delaunay, la catéchèse et d'autres encore se sont déplacés pour cet évènement et ont pu, ainsi, témoigner de leur engagement.

Merci également à tous ceux qui n'ont pas pu venir ce jour-là mais qui restent attachés à notre établissement.

Portes ouvertes À L'IEM

L'Institut d'Éducation Motrice vous invite à ses prochaines "Portes Ouvertes" les vendredi 11 avril après midi et samedi 12 avril au matin. À cette occasion, vous pourrez visiter les différents services et rencontrer les équipes qui travaillent auprès des enfants porteurs de handicap moteur : Centre de Jour, Unité d'Enseignement, internat, infirmerie, kinésithérapie, orthophonie, ergothérapie, psychomotricité, sports adaptés, ferme pédagogique, ateliers éducatifs… L'occasion pour chacun de connaître un peu plus notre établissement !

Quoi de neuf ?
À L'ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes est un lieu de loisirs, d'échanges et de liberté pour les Baillacois de 11 à 25 ans.

À partir du 18 avril, les vacances débuteront avec beaucoup d'énergie. Notre programme sera en ligne début avril sur notre site www.emaj78.fr. Il sera élaboré avec les jeunes et pour les jeunes.

Un carrefour indispensable pour vos loisirs.

L'Espace Jeunes propose

- un espace multimédia,
- un programme d'ateliers diversifiés pour les mercredis et les samedis (guitare, poker…),
- un programme d'activités pendant les vacances scolaires (paintball, karting, foot en salle…),
- un espace TV/jeux vidéo qui peut accueillir des tournois (10 ordinateurs, console de jeux…),
- plusieurs salles d'activités et un espace convivial ouvert (billard, baby-foot, table de ping-pong…),
- un studio de répétition pour les musiciens,
- un Point Information Jeunesse,
- un terrain de basket extérieur.

Point Information Jeunesse

Suite à un constat simple, les jeunes consomment de la musique à haut niveau sonore, aussi bien dans notre studio qu'avec un casque. En 2015, avec l'association DIP307, nous travaillons sur un projet autour des risques auditifs.

IMPORTANT : **L'Espace Jeunes vous accueille tous les après-midi à partir de 14h. Vous avez la liberté de venir et repartir quand vous le souhaitez et de participer ou non aux activités.**

Pour tout renseignement :
E-MAJ
(Espace Maison Associative des Jeunes)
24, chemin du Cornouiller
Téléphone : 01 30 56 61 04

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h en période scolaire.
Du lundi au samedi de 14h à 19h en période de vacances.
Mail : emaj78@gmail.com
Site internet : www.emaj78.com

VOUS CHERCHEZ UN JOB D'ÉTÉ ?
Prenez contact auprès de Formation Jeunesse-Bailly au 31 30 56 61 01.

Retour en images...

Concert de Noël de l'Ecole de Musique

Repas des Anciens

Retour en images…

Le TAP Arts Plastiques s'expose

Les vœux du Maire

Prochains Conseils Municipaux

Mardi 7 avril et
Mardi 5 mai
en Mairie à 20h45

Urgences

Chirurgiens dentistes
(garde dimanches et jours fériés) :
01 39 51 21 21

URGENCES MÉDICALES
(SAMU, Médecins de garde...) : 15

Gendarmerie de Noisy le Roi : 17

Dépannage électricité :
0 810 333 078 (nouveau n°azur)

Dépannage gaz :
0 810 433 078 (nouveau n°azur)

SOS vétérinaire : 08 36 68 99 33

État-civil

→ Naissance :
Alice DUMAS, le 9 décembre
Agathe COURTIN, le 13 janvier
Arthur LASSERRE, le 14 janvier
Mathéo DOGER GRIMONT, le 17 janvier
Victor TOUPET, le 4 février

→ Décès :
Gérard LEDUC, le 26 décembre
Hugues HANNON, le 12 janvier
Anne-Marie LESCHER, le 18 janvier
Paulette FERSING, le 19 janvier
Suzanne SOMMET, le 21 janvier
Robert LECOMTE, le 2 février
Jean PIERRÉE, le 18 février

Permis de construire

- M et Mme PERROCHON : 23 rue du Poirier au Large - Transfert de permis de construire
- M. TOUPET : 8 rue François BOULIN - Extension

Déclarations préalables

- Mme DU PELOUX : 8 allée des Platanes - Changement de destination
- M. RISPAL : 30 rue de Noisy - Ouverture de 4 fenêtres de toit et 1 œil de bœuf
- M. FRANC : 21 Clos de Cernay - Ouverture de deux fenêtres de toit
- SNL PROLOGUES : 53b Grand Rue - Ravalement et remplacement des volets
- M. GARNIER : 26 Clos du Moustier - Aménagement de combles - 2 vélux
- M. VANDAMME : 18 impasse de l'Etang , Résidence "Les Hauts de Bailly" - Aménagement de combles - 4 vélux

AT

- Mme DU PELOUX : 8 allée des Platanes - Travaux d'aménagement d'un établissement recevant du public

Calendrier des collectes

Pour connaître votre secteur de collecte, les horaires et lieux de présence des permanences, contactez le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site www.versaillesgrandparc.fr rubrique quotidien.

	HABITAT PAVILLONNAIRE	HABITAT COLLECTIF
Lundi	Déchets végétaux	Ordures ménagères
Mardi	Ordures ménagères	
Mercredi	**Verre :** 3 mars / 18 mars / 1er avril / 15 avril	
	Encombrants : 11 mars / 8 avril (zone sud) / 25 mars / 22 avril (zone nord)	
		Ordures ménagères
Jeudi	Emballages et journaux magazines en mélange	
Vendredi	Ordures ménagères	
Samedi	ÉCOBUS : 21 mars / 18 avril	

Communiquer avec les services de la mairie de Bailly ou par e-mail

www.mairie-bailly.fr
mairie@mairie-bailly.fr

Service accueil, état civil :
01 30 80 07 56

Secrétariat du Maire : 01 30 80 07 62

Service animation et culture, gestion des salles municipales :
01 30 80 07 66 (matin)
culture@mairie-bailly.fr

Service communication : 01 30 80 07 71
communication@mairie-bailly.fr

Service technique : 01 30 80 07 67
technique@mairie-bailly.fr
Le service technique est ouvert tous les matins du lundi au vendredi

Service Urbanisme : 01 30 80 07 70
Ouvert le matin ou sur rendez-vous

Service comptabilité : 01 30 80 07 64

Service scolaire : 01 30 80 07 55

Service Périscolaire : 01 30 80 07 30
transports@mairie-bailly.fr

Syndicat intercommunal Bailly, Noisy le Roi (SIBANO) : 01 30 80 07 69
sibano@mairie-bailly.fr

www.ufc78rdv.org
contact@ufc78rdv.org
01 39 53 23 69

Il est désormais possible de résilier à tout moment un contrat d'assurance multirisque habitation et responsabilité civile automobile dès la première année d'engagement. Le nouvel assureur pouvant résilier le contrat à la place du souscripteur. Un décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2014 précise que cette mesure concerne les contrats conclus depuis le 1er janvier 2015. Pour les contrats antérieurs à cette date, cette disposition entrera en vigueur après la prochaine reconduction tacite du contrat.

Union Fédérale des Consommateurs
5, Impasse des Gendarmes - 78000 Versailles

LA COMPAGNIE DU LIT

Osez nous demander la lune !

~~999€~~

599€

LE MATELAS REIMS
EN 140X190

Epeda

Matelas EPEDA REIMS, soutien ferme, 3 zones de soutien, face hiver laine Alpaga, face été lin. Coutil Jacquard 100% viscose. Fabrication française.

Les Festiliteries

du 2 au 31 mars 2015

www.lacompagniedulit.com

VERSAILLES / LE CHESNAY

42, bd SAINT-ANTOINE - Tél. : 01 39 66 27 07

Horaires : du mardi au samedi de 10h à 19h et le lundi de 14h à 19h